

Le Code du travail (Art. R. 4141-2) et le Code de la construction et de l'habitation (règlement de sécurité des établissements recevant du public) imposent aux employeurs et exploitants de former le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie, notamment concernant les procédures d'évacuation.

## FORMATION DES PERSONNELS : EXERCICE D'ÉVACUATION - INC16

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie
- Savoir procéder à l'évacuation en appliquant les consignes

### PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel

**DURÉE : 2,5 heures de formation.**

### LE FEU ET LA PRÉVENTION

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte réglementaire

### PROTECTION, ALARME ET ALERTE DES SECOURS

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

### EXERCICE D'ÉVACUATION SUR SITE

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle

### TARIF

Formation adaptée et dispensée exclusivement pour votre structure : nous consulter pour les tarifs.